Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

L’allocation de rentrée scolaire bientôt versée aux parents vauclusiens



Ce mardi 18 août, de nombreuses familles en Vaucluse, comme dans le reste de la France, vont commencer à recevoir leur versement de l’allocation de rentrée scolaire.

Fournitures scolaires, nouveaux vêtements, équipements sportifs… Les dépenses liées à la rentrée scolaire peuvent être conséquents pour les parents. C’est pourquoi chaque année, l’allocation de rentrée scolaire est versée à près de 3 millions de familles françaises.

Comment bénéficier de l’allocation ?

Pour recevoir un versement de l’allocation de rentrée scolaire pour la rentrée 2026, il faut que le ou les enfants soient nés entre le 16 septembre 2008 et le 31 décembre 2020 inclus. Ce sont les ressources de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

2024 du foyer qui sont prises en compte, avec des plafonds à ne pas dépasser dépendant du nombre d'enfants à charge :

- 28 956€ pour 1 enfant à charge ;
- 35 638€ pour 2 enfants à charge ;
- 42 320€ pour 3 enfants à charge ;
- 49 002€ pour 4 enfants à charge ;
- puis 6 682€ par enfant supplémentaire.

L'allocation est versée directement par les caisses d'allocations familiales (Caf) ou par la Mutualité sociale agricole (MSA). Il suffit juste de justifier que l'enfant est toujours scolarisé ou en apprentissage auprès de la MSA. Pour la Caf, les allocataires n'ont aucune démarche à faire, sauf si l'enfant rentre au CP ou qu'il a entre 16 et 18 ans, il faudra dans ces cas-là fournir un certificat de scolarité pour l'un et une déclaration de scolarisation ou apprentissage pour l'autre.

Les montants versés en 2026

Les montants de l'allocation versés aux familles varient selon l'âge de chaque enfant. Pour un enfant entre 6 et 10 ans, les parents vont recevoir 426,87€, pour un enfant de 11 à 14 ans, ce sera 450,41€. Et enfin, pour un enfant entre 15 et 18 ans, le versement va s'élever à 466,02€. Les versements vont débuter ce mardi 18 août. Le délai de virement sur le compte en banque dépend de l'établissement financier de chacun. Pour les enfants entre 16 et 18 ans, le paiement peut intervenir plus tard, après avoir justifié que l'enfant est encore scolarisé ou en apprentissage.

La Carsat Sud-Est s'installe à la Caf de Vaucluse pour plus de proximité et de simplicité

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



En inaugurant un accueil de la Carsart Sud-Est au sein des locaux de la Caf de Vaucluse, les deux organismes entendent renforcer leur coopération au service de la proximité et de la simplification des démarches pour les usagers.

La Carsat Sud-Est (Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail) et la CAF (Caisse d'allocations familiales) de Vaucluse ont inauguré un accueil de la Carsat au sein des locaux de la Caf 84 situé depuis 2 ans et demi dans la zone de Courtine à Avignon.

« L'inauguration de l'espace Assurance retraite au sein des locaux de la Caf de Vaucluse marque une étape forte dans l'évolution du service public de la Sécurité sociale : plus proche, plus lisible, plus coordonné, expliquent les deux organismes. Un lieu unique, pensé pour répondre aux réalités de la vie des usagers, là où les parcours se croisent. L'ouverture d'un espace Assurance retraite au sein même de la Caf de Vaucluse incarne cette ambition : un service public coordonné et accessible et une Sécurité sociale unie, au plus près des usagers. »

CAF de Vaucluse : Etienne Ferracci, un président au cœur des équilibres sociaux

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Renforcer la continuité du service rendu.

« Le Vaucluse est un territoire où la proximité est essentielle, rappellent les deux structures. L'accès aux services publics, et en particulier aux services de la retraite, repose sur une exigence forte : lisibilité, accessibilité, simplicité. En proposant une présence conjointe de la Caf et de la Carsat sur un même site à Avignon, les deux organismes répondent à une réalité concrète : simplifier les démarches, améliorer l'accessibilité et renforcer la continuité du service rendu. Les publics de la Caf et de la Carsat sont pour partie communs. Les missions se complètent. Les parcours de vie s'enchaînent. Travailler ensemble dans un même lieu permet d'offrir une vision plus globale des parcours, qu'il s'agisse d'une famille, d'un allocataire, d'un retraité ou d'un futur retraité. La mutualisation de l'espace permet à chaque organisme d'apporter son expertise. Ce projet représente un modèle reproductible de coopération inter organismes, capable de dépasser les logiques de silos au profit d'une action publique plus cohérente et plus lisible. »



Le point accueil de la Carsat. Crédit : DR

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Les locaux de la Caf 84. Crédit DR

Retours positifs des usagers et des agents

Au final, les retours sont déjà positifs pour les usagers, qui bénéficient d'un parcours simplifié, ainsi que pour les agents, qui travaillent dans un cadre plus coordonné.

« Ces premiers mois de mise en œuvre ont permis de capitaliser sur l'existant, d'ajuster les modalités d'accueil et de renforcer les collaborations, précisent la Carsat Sud-Est et la Caf de Vaucluse. Le dispositif continuera d'évoluer, dans une logique d'amélioration continue, attentive aux besoins du public comme aux retours des équipes. »

L.G.

La Caf de Vaucluse en chiffres

• 114 036 foyers allocataires
• 269 786 personnes couvertes
• 792,91M€ de prestations versées
• 21 213 rendez-vous en accueil physique
• 13 120 rendez-vous réalisés en accueil téléphonique
• 248 rendez-vous réalisés en visioconférence

La Carsat Sud-Est en chiffres

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

• 13,3 milliards d’euros de prestations d’assurance vieillesse versés
• 1 315 703 retraités bénéficiaires de pensions en France et à l’étranger
• 12,1 milliards d’euros d’allocations Droits Propres versés pour un montant moyen de 744€
• 66 785 rendez-vous réalisés
• 44 672 demandes de retraite en ligne réceptionnées
• 560 000 appels traités
• 119 368 mails traités

Allocations familiales, le Vaucluse au cœur d’une réforme à fort enjeu social



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Alors que le gouvernement propose de repousser de 14 à 18 ans l'âge d'accès à la majoration des allocations familiales dans le cadre d'un plan d'économies global dépassant 1 milliard d'euros, les familles vauclusiennes se trouvent à un tournant. Dans un département où près d'un habitant sur deux bénéficie d'au moins une prestation de la Caisse d'allocations familiales (Caf), les enjeux sont concrets : couverture, pauvreté, monoparentalité et soutien aux enfants restent au centre des préoccupations.

Le projet de décret, présenté à la fin de l'année dernière dans le cadre du budget de la Sécurité sociale, vise à déplacer l'âge de majoration des allocations familiales de 14 à 18 ans. Cette majoration -aujourd'hui comprise entre hors inflation d'environ 19 à 76€ par mois selon les ressources du foyer- ne serait plus versée entre 14 et 17 ans. Le gouvernement justifie cette mesure par l'absence de différence nette de coût engendrée par les enfants au-delà de 14 ans, selon une étude de la Drees (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques). Cette réforme doit entrer en vigueur dès mars 2026. L'objectif affiché est de dégager d'abord 200M€ d'économie en 2026, puis jusqu'à 1,28 milliards d'euros par an en régime complet, afin de financer notamment un nouveau congé de naissance.

Un coup de rabot national qui pèse sur les familles

Les autorités assurent qu'aucune baisse nominale des allocations ne sera appliquée, ces dernières étant par ailleurs revalorisées sur l'inflation. Mais pour les familles dont l'aîné atteindra 14 ans en 2026, la majoration -jusque-là versée automatiquement- ne sera plus applicable pendant quatre ans, jusqu'à ses 18 ans. En Vaucluse, la question familiale est particulièrement sensible, comme le montre le dernier portrait social publié par la Caisse d'allocations familiales du département. Au 30 juin 2023, 273 875 habitants du département (sur 568 702 en 2022), soit près de 49% de la population totale, étaient couverts par au moins une prestation de la Caf.

Les bénéficiaires

Sur ces bénéficiaires : 35% reçoivent les allocations familiales, versées notamment à partir du deuxième enfant, et 7% bénéficient d'un complément familial pour les situations les plus modestes ; 25% perçoivent une aide pour la rentrée scolaire ; 7% bénéficient d'allocations pour un enfant élevé sans l'aide d'un parent ; 3% reçoivent des aides pour enfants en situation de handicap. Ce profil met en lumière une dynamique familiale spécifique : le Vaucluse compte une proportion plus élevée de familles monoparentales que la moyenne nationale, ce qui accentue la vulnérabilité économique et l'importance du soutien de la branche Famille de la Sécurité sociale.

L'impact local de la réforme

Économiquement, les prestations familiales représentent une part importante du budget des familles vauclusiennes. En 2024, la Caf du département notifiait qu'au 31 décembre 2024, 114 036 foyers allocataires, soit presque un foyer sur deux, avaient reçu au moins une prestation. La réforme annoncée pourrait donc changer la donne pour de nombreuses familles, notamment celles de classes moyennes et modestes qui comptent des adolescents de 14 à 17 ans.

Coup de mou pour la solidarité familiale

L'impact du report de la majoration sur les revenus disponibles reste difficile à estimer précisément mais

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

soulève des questions sur la solidarité familiale, la lutte contre la pauvreté et l'égalité territoriale. Par ailleurs, dans un département marqué par un taux de couverture sociale élevé, où plus de 44 000 foyers vivent sous le seuil de bas revenus (1 008€ par mois) l'ajustement des prestations familiales ne se fera pas sans conséquences sur le quotidien des ménages.

Répercussions et interrogations
Alors que l'État met en avant la nécessité de maîtriser les dépenses sociales face aux défis démographiques, l'enjeu est de concilier cette contrainte avec la réalité des besoins familiaux, en particulier en Vaucluse où la proportion de familles monoparentales et de foyers précaires est plus élevée qu'ailleurs. Une question se pose : l'équilibre entre maîtrise budgétaire et soutien aux familles peut-il être trouvé sans mettre à mal le pouvoir d'achat des plus vulnérables ?
Sources : CAF Vaucluse, CAF 2023 ; Rapport d'activité CAF 2024, Insee et Cove.
Mireille Hurlin

Une future agence inter-régimes : MSA ,CPAM et CAF à Carpentras



La Mutualité Sociale Agricole Alpes-Vaucluse (MSA), la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) de Vaucluse et la Caisse d'allocations familiales de Vaucluse (Caf) ont posé, aujourd'hui, la première pierre d'une future agence inter-régimes à Carpentras. Objectif ? Réunir en un seul lieu tous les services, au plus près des usagers, tout en mutualisant les moyens. Ouverture des portes prévue en septembre 2026, avenue Zamenoff à Carpentras.

Située à Carpentras, la construction de cette agence mutualisée réunira en septembre 2026 les services d'accueil des trois organismes de Sécurité sociale : MSA, CPAM et CAF. Une démarche imaginée par les trois organismes en 2018 et portée par la qualité de services, la mutualisation des moyens et un maillage

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

territorial au plus près des besoins des usagers. La promesse de vente du terrain a été signée en décembre 2022 par la MSA Alpes-Vaucluse également pilote de l'opération de bout en bout. L'enjeu : Garantir à chaque usager, quel que soit son régime d'affiliation, un accès simplifié à ses droits et à ses interlocuteurs, dans un cadre commun, plus lisible et plus humain.

Le financement
Le financement de l'opération, dont le coût d'objectif s'élève à 3,2M€ TTC, est réparti à hauteur des surfaces utilisées : 42,92 % pour la MSA ; 38,10 % pour la CPAM et 18,98 % pour la CAF. Le bâtiment, pensé par l'architecte Arnaud Peigné, sera conçu pour être sobre en énergie, confortable pour les usagers comme les salariés, fonctionnel et évolutif.

Egalement
La MSA –Mutualité Sociale Agricole- a tenu son Assemblée Générale, au début de ce mois à Gréoux-les-Bains. L'après-midi a été marqué par deux temps forts : la réunion d'installation du Conseil, au cours de laquelle Marie-Claude Salignon a été réélue Présidente et Jean-Michel Mazet confirmé comme Premier Vice-Président, et un temps d'accueil des nouveaux délégués pour leur présenter leur rôle, les outils à leur disposition et les valeurs mutualistes qui fondent leur engagement. Le collège de la MSA Vaucluse ici.

A propos de la MSA
La MSA (Mutualité sociale agricole) assure la couverture sociale de l'ensemble de la population agricole et des ayants droit : exploitants, salariés (d'exploitations, d'entreprises, de coopératives et d'organismes professionnels agricoles), employeurs de main-d'œuvre. Avec 27,4 milliards de prestations versées à 5,4 millions de bénéficiaires, c'est le deuxième régime de protection sociale en France. Guichet unique, la MSA gère toute la protection sociale légale : la santé, la famille, la retraite et le recouvrement des cotisations. Elle a aussi une activité de médecine du travail et de prévention des risques professionnels. Elle développe auprès des populations agricoles une action sanitaire et sociale sous forme d'aides financières et d'actions individuelles et collectives.

À propos de la CPAM de Vaucluse
La Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Vaucluse assure la protection de la santé de l'ensemble des Vauclusiens, dans leur vie personnelle ou professionnelle. Elle agit à chaque étape de la vie, auprès de l'ensemble des acteurs, assurés, professionnels de santé, entreprises, institutionnels grâce à plus de 500 collaborateurs, répartis sur 6 sites dans le département.

À propos de la CAF de Vaucluse
La Caisse d'allocations familiales de Vaucluse possède 4 missions : aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale ; Faciliter la relation parentale, favoriser le développement de l'enfant et soutenir les jeunes ; Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et professionnelle et accompagner les familles pour améliorer leur cadre de vie et leurs conditions de logement. La Caf verse 730M€ de prestations financières à 114 000 foyers bénéficiaires en prestations familiales et sociales, aides au logement et minima sociaux, l'accompagnement des familles et la mise en place ou le cofinancement de différents services et équipements collectifs à 600 partenaires pour un

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

montant de 58M€.

Vaison-Ventoux, pose de la 1re pierre du Pôle culture-jeunesse, le plus important projet de la communauté de communes



La 1re pierre du plus important projet de la Communauté de communes Vaison-Ventoux, le Pôle Culture Jeunesse intercommunal de Vaison-la-Romaine, vient d'être posée. L'édifice de 5,930M€, ouvrira ses portes début 2026. Il accueillera l'Ecole de musique et de danse, le Club jeunes et le Service Vaison Ventoux Sport, quartier du brusquet à Vaison-la-Romaine.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Dominique Santoni, Jean-François Périlhou et Thierry Suquet Copyright Vaison-Ventoux

C'est une première étape très concrète d'un projet qui, selon le président de la Communauté de communes, Jean-François Périlhou, «tient particulièrement à cœur aux élus de l'intercommunalité, dont l'ambition est de donner aux habitants du bassin de vie Vaison Ventoux un équipement performant, complètement adapté et proposant les meilleures conditions d'accueil pour l'enseignement des pratiques artistiques et l'organisation d'activités pour les enfants et adolescents.»

Réunir les jeunes sur un même site

Le Pôle Culture-Jeunesse intercommunal réunira les activités actuellement éparses de l'Ecole de danse et de musique, auparavant abritées dans la résidence de vacances l'Escapade ainsi que le Club jeunes intercommunal et le Service des sports installés avenue Jules Mazen situé dans le centre-ville de Vaison-la-Romaine. L'opération aura pour avantage de mutualiser certains frais d'équipement et de fonctionnement, tout en créant des passerelles entre les activités.

Une localisation cohérente

L'un des points fort de la localisation du futur Pôle est sa proximité avec les établissements scolaires et des équipements sportifs tels qu'un stade et un gymnase ce qui facilitera l'accès des jeunes, après leurs

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

cours, au nouveau bâtiment.

Organisation et gestion du temps
Une salle de devoirs, implantée au sein de l'école de musique et de danse, a été pensée pour permettre aux enfants qui patientent avant ou entre deux cours, de réaliser leur travail scolaire. Egalement, les deux salles de danse permettront de réintroduire les cours adultes ainsi que l'enseignement de danse classique et contemporaine, cours de modern jazz et de danse de salon. Enfin, un city-stade est aménagé au sein de la structure facilitant la pratique de sports collectifs.

Ce projet complexe
a nécessité de trouver un lieu adapté, de rechercher des financements, d'organiser un concours d'architectes, de franchir des procédures contraignantes et indispensables comme les recherches archéologiques.

Dans le détail
Le bâtiment se déploiera sur 1 200m2 sur une parcelle de terrain de 6 000m2 pour un coût de 5,930M€. L'architecte lyonnais, en charge de la réalisation du projet est Tectoniques Architectes. Le bâtiment abritera l'Ecole de musique et de danse, le Club des jeunes et le service Vaison Ventoux Sports.



Vue frontale du bâtiment Copyright Tectoniques Architectes

Les dates
Le projet a été présenté à la population, lors d'une réunion publique fin Août 2023. Les travaux de fondations ont démarré lors de l'été 2024. La pose de la 1re pierre a eu lieu le 12 novembre. La fin du

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

chantier est prévue fin 2025 et l'installation dans les lieux début 2026.

Le financement
La Communauté de communes Vaison-Ventoux a pris à sa charge 2,475M€ ; l'Etat via l'Adème (Agence de l'environnement et de la Maitrise de l'Energie) et Drajes (Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports) 1,7M€ ; La Région Sud 985 000€ ; le Département de Vaucluse 500 000€ et la Caf (Caisse d'allocations familiales) 270 000€.

Ils étaient là
Thierry Suquet, Préfet de Vaucluse ; Dominique Santoni, présidente du Département de Vaucluse ; Jean-François Périlhou, président de la Communauté de communes Vaison-Ventoux, maire de Vaison-la-Romaine et conseiller régional Paca ; les représentant de la Caf et de la MSA (Mutuelle sociale agricole), partenaires du projet ; des maires et élus de l'intercommunalité ; des membres de la commissions Culture et jeunesse ainsi que des entreprises en charge du chantier.

Le chantier Les entreprises missionnées sont : MO : GNI Plus ; Architecte : Tectoniques Architectes ; Bureau d'études techniques : Tectoniques Ingénieurs et IGBAT&co ; Paysagiste : LJN atelier ; Acousticien : Gamba Lyon ; Contrôleur technique : SOCOTEC ; OPC : EPSI ; CSPS : BR Coordination ; VRD/Paysage : Missolin Frères, Teyssier, Roberti Frères ; Gros œuvre : Rodari ; Charpente/Bardage bois : SARL Au cœur du bois ; Couverture : JAM Diffusion ; Etanchéité : SAB étanchéité ; Menuiseries extérieures bois : UGS Habitat ; Menuiseries intérieures : Menuiseries Vincent ; Plâtrerie : CKAT Aménagement ; Peinture : DG peinture ; Chapes/carrelages : SPVC ; Sol souple : SPVC ; CVC / plomberie : Hervé thermique ; Electricité-CFO-CFA : Touranche ; Sondes géothermies : Luroforage Géothermies ; Panneaux photovoltaïques : Ineo Réseaux Sud.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Copyright Tectoniques Architectes

Une nouvelle directrice générale nommée à la tête de la MSA Alpes-Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Lundi 2 septembre a marqué l'intronisation au poste de directrice générale de Céline Argenti-Dubourget. La nouvelle dirigeante vient succéder à Corinne Garreau, partie à la retraite qui était en poste depuis 2019.

Une nouvelle direction pour un nouveau départ. Ce lundi 2 septembre n'était pas uniquement synonyme de rentrée pour les écoliers du territoire national, Céline Argenti-Dubourget a pris ses fonctions de directrice générale à la tête de la MSA (Mutualité Sociale Agricole) Alpes-Vaucluse.

Issue d'une formation spécialisée dans la protection sociale qu'elle a effectué à l'Ecole Nationale Supérieure de la Sécurité sociale (EN3S), la nouvelle patronne de la MSA a ensuite débuté sa carrière professionnelle à la sécurité sociale au sein de la caisse d'allocations familiales (CAF) des Bouches-du-Rhône en tant que cadre en premier lieu avant d'accéder au poste de sous-directrice.

En 2017 elle poursuit son parcours au sein du Régime agricole à la MSA Provence Azur comme directrice comptable et financière avant d'être nommée directrice générale en juin 2024 par le Conseil

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

d'Administration.

La déclaration de la nouvelle présidente générale du MSA Alpes-Vaucluse

« Après 7 ans passés au sein du régime agricole, j'ai l'intime conviction que la MSA joue un rôle essentiel auprès des populations agricoles et rurales, notamment en période de crise.

Ma mission première, avec les collaborateurs de la MSA Alpes-Vaucluse, sera de continuer à garantir un service de qualité pour toujours mieux répondre aux besoins des adhérents. Pour cela, le réseau d'élus qui maille le territoire est un appui majeur aux actions menées par la MSA et aux dispositifs qui existent pour accompagner les ressortissants.

Ce modèle mutualiste qui caractérise notre régime permet aux populations agricoles d'être représentées au sein de la MSA, partout sur les territoires. A cet égard, les élections qui se dérouleront en mai prochain seront un rendez-vous incontournable de 2025. » a déclaré Céline Argenti-Dubourget.

Courtine : Avec son nouveau siège, la Caf devient la porte d'entrée du Vaucluse



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

La CAF (Caisse d'allocations familiales) de Vaucluse vient d'inaugurer officiellement ses nouveaux locaux d'Avignon. Ce siège, opérationnel depuis avril dernier, regroupe les 280 agents des anciens sites d'Avignon, Cavaillon et Carpentras. Construit en suivant les recommandations de la certification HQE (Haute qualité environnementale), ce bâtiment de 7 333m2 est située quasiment en face de la gare TGV de Courtine.
« Ici c'est Confluence, se félicite Christian Delafosse, directeur de la Caf de Vaucluse. Avec ce bâtiment qui se trouve désormais au cœur d'un nouveau quartier qui en train décoller. Une porte d'entrée du Vaucluse devant cette gare accueillant plus de 4 millions de voyageurs par an. »
Un sentiment partagé par Claude Nahoum, 1er adjoint à la mairie d'Avignon, pour qui « cette inauguration est la première pierre de ce nouveau quartier d'Avignon ».
Même satisfaction pour Joël Guin, président du Grand Avignon, qui lançait il y a peu le 1er macro-lot de Courtine qui verra le jour à quelques mètres seulement du nouveau siège vauclusien de la Caf.



L'inauguration officielle du nouveau siège de la Caf de Vaucluse.©Caf 84

5 ans pour mener à bien ce projet

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Pour en arriver là, il aura fallu 5 ans pour mener à bien ce projet. De la délibération du conseil d'administration de la Caf 84 pris en juin 2018 jusqu'à l'emménagement le 3 avril 2023, en passant par le choix du promoteur en juillet 2020 puis le démarrage du chantier début 2021 ou bien encore la pose de la première pierre en juillet 2021.
Aujourd'hui, le nouvel édifice propose un confort sans équivalent par rapport aux 3 sites précédents en intégrant des solutions économes en matière de gestion de l'énergie, de l'eau et des déchets. Le bâtiment affiche aussi des 'éco-performances' lui permettant de limiter les émissions de gaz à effet de serre.
Dans ce cadre, les salariés de la Caf, qui occupent l'essentiel du site (6 182m2), disposent de biens meilleures conditions de travail (espaces individuels et collectifs ainsi que des équipements entièrement neufs).
Côté usagers, même soucis de qualité d'accueil avec un hall de 400m2 devant laquelle l'artiste avignonnais Pablito Zago a réalisé les totems, reprenant le logo de la Caf, qui se situent sur le parvis.
Par ailleurs, afin de faciliter l'accès des usagers un parking gratuit et sécurisé est disponible au niveau du boulevard Pierre-Boulle. Le site est aussi desservi par 3 lignes de bus, la 'virgule' ferroviaire de la gare TGV ainsi que plusieurs pistes cyclables.



Les agents de la Caf 84 lors de l'inauguration.©Caf 84

Le patrimoine de tous les Vauclusiens

« Le service public c'est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas, reprend à son compte le directeur de la Caf de Vaucluse. Alors plus qu'un immeuble, ce siège c'est aussi un patrimoine qui appartient à nos usagers et aux Vauclusiens. »
Des usagers vauclusiens qui disposent encore d'un accueil sur Carpentras, Cavaillon et Orange ainsi qu'une quarantaine de points d'accueil numérique permettant de faire leurs démarches en ligne ou de se faire accompagner dans ces relais Caf ou les Espaces France Services.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

En Vaucluse, la Caf intervient auprès de 118 000 foyers allocataires représentant environ 278 000 habitants, soit près d'un Vauclusiens sur deux.
L'an dernier, les agents de la Caf 84 ont reçu 40 000 visiteurs, 454 000 appels téléphoniques et ont traité 2 millions de pièces. Dans le même temps, ils ont versé 703M€ de prestations légales aux allocataires vauclusiens.

7 communes vauclusiennes ont passé une convention territoriale globale avec la CAF



Les communes de Velleron, Vedène, Jonquerettes, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Caumont-sur-Durance, Entraigues-sur-la-Sorgue, Morières-lès-Avignon, ainsi que la communauté d'agglomération du Grand Avignon, viennent de signer leur 1re Convention territoriale globale (CTG) avec la CAF (Caisse d'allocations familiales) de Vaucluse et la MSA (Mutualité sociale agricole).
Cette convention, conclue pour 4 ans, a pour but de coordonner les actions de l'ensemble des acteurs du

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

territoire et porte sur l'ensemble des domaines d'action de la Caf qui assure une présence auprès des familles des communes signataires tout au long de la vie : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, logement, amélioration du cadre de vie, insertion, handicap et accès aux droits.

Dans le détail, cette Convention territoriale globale est déclinée en 8 grands objectifs :
• La professionnalisation du secteur de l'animation et de la petite enfance, avec notamment la volonté de répondre aux difficultés de recrutement.
• Le développement d'un service d'accès itinérant.
• Le soutien aux parents et familles, avec notamment la mise en place d'un Lieu d'accueil enfants parents (LAEP), le déploiement de dispositifs d'accompagnement scolaire.
• L'accompagnement de notre jeunesse (donc vous avez un exemple à travers les films diffusés sur les TV autour du parcours culture/opéra).
• L'amélioration de l'accessibilité notre offre de service notamment pour les enfants porteurs de handicap, l'accueil d'enfant dont les parents sont en recherche d'emploi.
• Favoriser l'accès à la culture et enfin Agir pour l'environnement, la transition et le développement durable.

40,6M€ d'aides
Actuellement, la CAF de Vaucluse distribue déjà 40,6M€ de prestations aux habitants des 7 communes signataires. Par ailleurs, elle verse également 3,2M€ au titre des fonds d'action sociale pour accompagner et financer 8 crèches et 10 micro-crèches, 6 relais petite enfance (RPE-ex relais d'assistantes maternelles), 4 Maisons d'assistantes maternelles (MAM), 1 Lieu d'accueil enfants parents (LAEP), 8 Accueils de loisirs sans hébergement et 5 Accueils jeunes, 1 Ludothèque et 1 Dispositif 'Promeneur du Net' sur le territoire de ces communes.

L.G.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



La Caf aide les familles à partir en vacances

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Plus que quelques jours avant la fin des vacances de printemps pour la zone B. Si certaines familles en ont profité pour se payer des vacances, toutes ne sont pas en mesure de le faire d'un point de vue financier. Comme chaque année, la Caisse d'allocations familiales (Caf) de Vaucluse propose une aide pour les familles qui ne partent pas ou peu en vacances.

La Caf propose à ceux qui ne peuvent pas partir en vacances pour des raisons financières des séjours soit en famille, soit en colos pour les enfants, dans des centres de vacances labellisés VACAF ou par la Caf. Pour y avoir le droit, il faut être bénéficiaire au minimum d'une prestation familiale telle que les allocations familiales, le complément du mode de garde, ou encore la prestation partagée d'éducation de l'enfant.

Les familles concernées n'ont pas de démarches à réaliser auprès de la Caf. Elles ont reçu en février directement l'information sur leurs droits et peuvent ensuite choisir parmi les options proposées qui déduiront directement leur aide du coût du séjour. Chaque début d'année, la Caf informe les familles qui remplissent les conditions par mail ou courrier, avec la durée du séjour, le pourcentage de l'aide, le montant maximum, etc. Les droits dépendent également du niveau de ressources, de la composition de la famille et de l'âge des enfants.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Où demander de l'aide pour les démarches ?

Pour entamer les démarches, il est possible d'être accompagné dans un Relais Vacances prévu pour informer, conseiller et aider à élaborer un budget vacances pour les allocataires :

- Avenir Saint Louisien (37 Rue du Rigaudon, Le Pontet)
- Centre social la Cigalette (437 Avenue Napoléon Bonaparte, Isle-sur-la-Sorgue)
- Association AGC de Valréas (24 Place Cardinal Maury, Valréas)
- Maison Pour Tous Monfleury (2 Rue Marie Madeleine, Avignon)
- Association Sports Loisirs Culture – Centre Social d'Orel (1 Place de la Résistance, Avignon)
- Centre social accueil municipal (CESAM) (Siège cité Establet, Sorgues)
- Les Restos du Cœur (14 Avenue de l'Étang, Avignon)
- Centre social l'Aiguier (60 Rue du Parc, La Tour-d'Aigues)
- Centre social et culturel l'Espelido (20 Cr des Frères Folcoaud, Avignon)
- Espace social et culturel La Croix des Oiseaux (Rue du Tambour d'Arcole, Avignon)
- Centre social la Bastide (835 Route de Pertuis, Cavaillon)
- Relais Vacances Vaison Ventoux Communauté de Communes (375 Avenue Gabriel Péri, Vaison-la-Romaine)

V.A.